

Décision

Générale

colonial

Décision n° 21-213-1914 Mouvements

n° 21-213-1914

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

2 juillet 1914

Numéro JO

n° 213 du 31/07/1914

Date du numéro

31 juillet 1914

TEXTE INTÉGRAL

un conge de convalescence de 6 mois à passer en France est accordé à M. Roque Francois, Chef du service des Postes et Télégraphes.